

Le Courrier du Mémorial



Bulletin de Liaison des Amis du Mémorial de l'Alsace-Moselle

N° 10 / Septembre 2007

SOMMAIRE

- 1 | Édito
- 2-3 | Les rendez-vous de l'AMAM
- 4-5 | La tragédie des malgré-nous dans un manuel scolaire
- 6 | Une blessure à la frontière
- 7 | La Communauté juive d'Alsace-Moselle pendant la seconde guerre mondiale (deuxième partie)
- 8 | Avis de recherche

DEUXIÈME GRAND RALLYE DU MÉMORIAL : INSCRIVEZ-VOUS !

Le rallye annoncé dans notre numéro précédent a été reporté au 07 octobre 2007.

Une journée de culture, d'histoire et de convivialité en plein air.

La fiche d'inscription est jointe au Courrier ou disponible sur demande au 03 88 34 75

Et si on parlait manuels scolaires ?

Que de fois n'ai-je pas entendu des lamentations, des reproches, des interpellations véhémentes à propos de nos manuels scolaires d'Histoire ! Comment ? Pas un mot sur l'Alsace-Moselle pendant la Seconde Guerre mondiale ! Le silence complet sur nos provinces annexées, humiliées, martyrisées et enfin calomniées. D'aucuns ont crié leur indignation, ont écrit aux différents ministres de l'Éducation, voire aux Présidents de la République, attendant en vain une réponse, une réponse pourtant impossible pour qui connaît le statut de nos manuels scolaires.

Autrefois le manuel d'histoire était un instrument au service de l'État-Nation pour structurer et contrôler la formation des identités collectives des jeunes générations... on a transmis une histoire sanctionnée officiellement par l'État, ce qui a permis à Paul Valéry d'affirmer : « l'histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré ».

Mais cette génération de manuels a vécu. Aujourd'hui en France la conception d'un manuel d'histoire est entièrement libre pour peu qu'il soit conforme aux programmes et en accord avec la recherche historique. Les seuls juges en sont les professeurs qui savent en évaluer et le contenu scientifique et les approches pédagogiques. On se souvient du tollé quand un ministre a voulu imposer l'étude des aspects positifs de la colonisation... non pas que la colonisation n'ait eu que des aspects négatifs, mais parce que toute pression ou censure de la part du pouvoir paraissait inadmissible aux enseignants.

Si nous voulons que l'on parle de l'Alsace-Moselle, on ne peut pas l'imposer par un acte d'autorité. Il faut plutôt convaincre les professeurs et les auteurs de manuels de l'intérêt que présente cette histoire singulière... et pour les convaincre, nous avons à présent un outil de qualité : le Mémorial.

Les auteurs du nouveau manuel Hachette de Première peuvent en témoigner. Ils sont venus, ils ont vu... ils consacrent un dossier de deux pages à la tragédie des « malgré-nous ». Nous les reproduisons intégralement pages 4 et 5.

Aujourd'hui on a compris que si on veut continuer ensemble la construction européenne comme cadre de vie commune, il vaut mieux regarder ensemble dans le même rétroviseur et découvrir ainsi le chemin parcouru, qu'il ait été conflictuel ou harmonieux. Un historien allemand qui a visité le Mémorial et feuilleté le manuel Hachette a donné la réplique à Paul Valéry : « Jetzt ist der Giftschränk leer » (maintenant l'armoire à poisons est vide !).

Puisse-t-il avoir raison ! ■

Marcel Spisser
2 juillet 2007

Les rendez-vous de l'AMAM

Une saison riche en activités au Mémorial

→ dimanche 9 septembre 2007 à 15 h

19^{ème} Café d'Histoire à la cafétéria du Mémorial à Schirmeck avec Jean-Laurent Vonau sur le thème « Le camp de Schirmeck-Labroque », à l'issue du café, visite commentée de l'exposition sur le camp

→ les 15 et 16 septembre

jours du patrimoine « j'avais oublié le merveilleux parfum des roses » lecture, dans la salle du Mémorial, par le Théâtre de l'Imprévu d'Eric Cénat, de lettres écrites par des Alsaciens-Mosellans pendant la deuxième guerre mondiale

→ dimanche 7 octobre

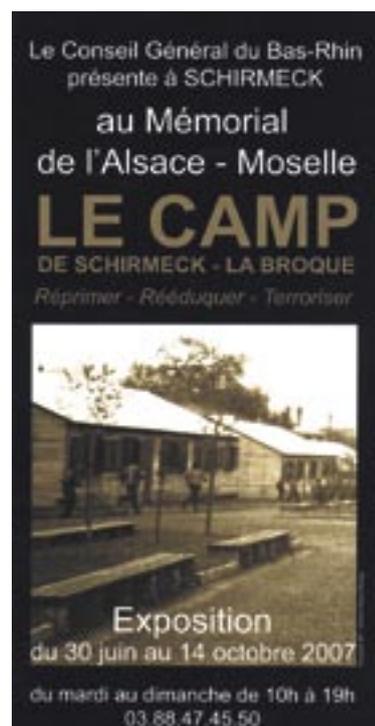
Grand Rallye du Mémorial d'Alsace-Moselle « trophée Jean-Louis English »

→ 5 et 6 novembre

« Embarras de Mémoire », colloque sous la direction de l'historien Jean-Pierre Rioux

→ Expositions

- Du 30 juin au 14 octobre : « Le camp de Schirmeck-Labroque »
- Du 9 novembre à fin février 2008 (peut éventuellement être prolongée) : « Histoire de se souvenir » Collection Tomi Ungerer



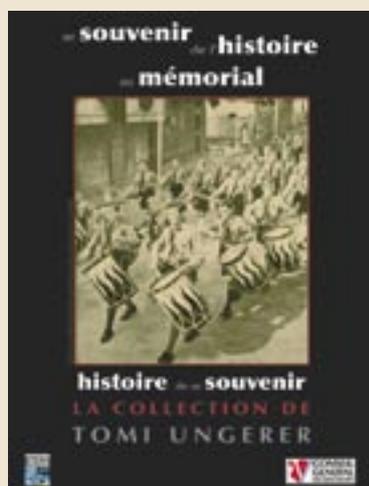
Histoire de se souvenir, la collection de Tomi Ungerer

Du 9 novembre 2007 à fin février 2008 une exposition d'un fonds d'archives de Tomi Ungerer évoquant les 3 guerres (1870, 1914-1918, 1939-1945) aura lieu au Mémorial de Schirmeck.

Afin de rendre la visite accessible aux collégiens, la commission pédagogique a préparé, avec la complicité de Bénédicte Mahey, commissaire de l'exposition, des fiches pédagogiques fondées sur l'analyse des 3 thèmes de l'exposition :

- l'enfance sous un régime totalitaire,
- ce que Tomi Ungerer appelle « le caméléonisme »,
- une réflexion sur la Résistance en particulier grâce à l'étude de tracts anti-nazis.

En effet, « Il n'y a pas d'antidote au préjugé, à la haine, à l'injustice, sinon la prise de conscience personnelle qui nous dicte nos devoirs » Tomi Ungerer, *A la guerre comme à la guerre*, 1991. ■



Traité de Schirmeck

Pendant 3 jours, du 7 au 9 mai 2007, des jeunes venus des 6 pays signataires du traité de Rome se sont rencontrés à Schirmeck pour réfléchir à ce que signifie « être Européen aujourd'hui ». 3 jours ponctués de visites (le Struthof, le Mémorial, le Parlement européen), de travaux de groupes, d'échanges.

Quels sont les fondements de notre identité ? Quelle est notre culture ? Voici quelques questions auxquelles ils ont par exemple répondu dans l'atelier consacré à l'interculturalité en Europe aujourd'hui.

A l'issue de ces échanges, ils ont mis en commun le fruit de leur réflexion pour aboutir à la rédaction d'un texte : le traité de Schirmeck. ■



Débat sur l'interculturalité dans la salle Jean-Louis English

Concours Primo Levi

A l'initiative de la Commission pédagogique de l'AMAM, un concours a été proposé aux élèves de collèges et de lycées d'Alsace sur le thème : « Primo Levi et nous ». Les réalisations diverses ont mis en forme (littéraire, artistique) ce que signifient pour des élèves « les traces de mémoire ». Des collages, un arbre-poème, un livre par-dessus les barbelés qui « dé-livre », un vitrail, une BD à la manière de Spiegelmann, les œuvres des apprentis créateurs ont pris des formes variées.

Le 11 avril, jour de commémoration des 20 ans de la mort de Primo Levi, une lecture d'extraits de son œuvre a été faite par Eric Cénat aux gagnants, lors de la remise des prix offerts par le Mémorial. Des textes décrivant la vie avant, la vie malgré tout, l'absence de ceux à qui on avait pris la vie, enfin. ■



Lecture de textes par Eric Cénat aux vainqueurs du concours

*« j'avais oublié
le merveilleux
parfum des roses »*

Comme nous l'avions annoncé dans le Courrier précédent, Eric Cénat revient avec le Théâtre de l'Imprévu pour les journées du patrimoine les 15 et 16 septembre prochains.

Grâce à la collecte de nombreuses lettres que vous nous avez fait parvenir (merci sincèrement à toutes et à tous), nous avons pu regrouper les plus significatives autour d'un scénario intitulé : « j'avais oublié le merveilleux parfum des roses », le titre emprunté au livre de Marie-José Garel Masconi, Les Roses d'Aïchach (voir Courrier n°9). ■

Une lettre inattendue de Raymond Poulidor

St Léonard le 28 avril 1970

Chers amis d'Alsace,

Il m'aurait été agréable de participer au pèlerinage de Drusenheim avec mes 350 compatriotes de St Léonard de Noblat.

Malheureusement mon calendrier ne m'en laisse pas la possibilité et je le regrette vivement.

Je ne manquerai pas de penser à tous mes amis d'Alsace pendant ces trois journées du souvenir qui resserrent encore l'amitié profonde qui existe entre l'Alsace et le Limousin et j'assume de toute ma sympathie la population si éprouvée de Drusenheim que nous avons eu le plaisir d'héberger à St Léonard de Noblat pendant la guerre.

Je vous assure de mon amitié

Raymond Poulidor

Le Mémorial sur France Culture

Le jeudi 29 mars E. Laurentin a consacré son émission "La Fabrique de l'Histoire" sur France Culture aux Cafés d'Histoire et au Mémorial d'Alsace-Moselle.

Un débat en direct depuis le Snack Michel, lieu où se tiennent d'habitude les Cafés d'Histoire, avec le professeur Alfred Wahl, président de la commission scientifique du Mémorial, Marcel Spisser, président de l'AMAM, Damaris Muhlbach, responsable du service éducatif et Hélène Sadowski, auteur de manuels scolaires.

Un débat passionnant qui a permis de faire découvrir le Mémorial aux auditeurs de France Culture. ■



Appel à adhésion

L'Association des Amis du Mémorial d'Alsace Moselle (AMAM) a besoin du plus grand nombre, élus, anciens combattants ou témoins, artistes, universitaires, enseignants, acteurs économiques, simples citoyens, pour donner au Mémorial son assise populaire, pour le promouvoir et en faire un lieu de Mémoire régionale, d'histoire générale, de sens et de pédagogie. Plus de 500 adhérents nous ont déjà rejoints !

Adhérez à l'AMAM en renvoyant le bulletin ci-dessous à :

AMAM Mémorial d'Alsace Moselle - lieu-dit Chauffour - 67130 Schirmeck

CONTACTS

Président
Marcel SPISSER

Secrétaire
Nicole FAYENS

Trésorier
Claude LORENTZ

Tél. 03 88 47 45 50
Fax 03 88 47 45 51

(permanence les jeudis après-midi)

NOM..... PRÉNOM.....

ASSOCIATION ou COMMUNE

ADRESSE.....

CP..... VILLE.....

TÉL..... EMAIL.....

Adhère à l'AMAM et vous envoie la cotisation de €

à le signature

Cotisations : 20€ pour les personnes physiques
30€ pour les associations de moins de 200 membres et les communes de moins de 600 habitants
60€ pour les associations de plus de 200 membres et les communes de 601 à 1000 habitants
100€ pour les communes de 1001 à 5000 habitants
200€ pour les communes de 5001 à 10000 habitants
300€ pour les communes de plus de 10000 habitants

DOSSIER

La tragédie des « malgré-nous »

• Selon la conception nazie du droit, les Alsaciens-Mosellans, les Luxembourgeois ainsi que les habitants de certaines régions germanophones de Belgique, Pologne et Tchécoslovaquie, sont considérés comme des *Volksdeutsche*, c'est-à-dire des éléments ayant vocation à devenir des citoyens du Reich. En Alsace-Moselle, annexée de fait, cela se traduit par une germanisation et une nazification à outrance dont l'aboutissement est l'incorporation de force de quelque 130 000 citoyens français dans la Wehrmacht ou les Waffen SS. Les jeunes Alsaciens-Mosellans et Luxembourgeois avaient-ils le choix de s'opposer à leur destin tragique ?



1 « Alsaciens, suivez cet exemple, engagez-vous ! » : une vaine campagne de recrutement.

Les trois *Gauleiters* d'Alsace, de Moselle et du Luxembourg incitent les jeunes Alsaciens-Mosellans et Luxembourgeois à s'enrôler dans l'armée allemande. Cette campagne se solde par un échec total ; la riposte se fait en deux temps : d'abord le Service du travail du Reich puis l'incorporation de force dans la Wehrmacht, voire dans les Waffen SS à partir de l'automne 1942.



2 L'endoctrinement dès le plus jeune âge : journal de guerre d'une écolière. Dans le contexte de la tentative de germanisation et de nazification des provinces annexées de fait, chaque écolier est contraint, dès l'enseignement primaire, de tenir son *Kriegstagebuch* (« journal de guerre ») relatant au jour le jour les exploits des armées allemandes.

3 La chasse aux réfractaires et déserteurs

Dans les cas mentionnés [de trois incorporés de force qui ne se sont pas présentés au conseil de révision], il a été démontré que les parents n'avaient pas fait preuve d'autorité dans ce sens. Les parents de ces jeunes gens seront donc déportés sous peu dans l'*Altreich* pour acquérir à nouveau, dans un milieu de nationaux-socialistes, une attitude conforme à l'esprit national-socialiste.

Strassburger Neueste Nachrichten, journal alsacien aux mains des nazis, 4 septembre 1942

Nous ne pouvons admettre qu'un ramassis de lâches déserteurs souille la réputation de la Lorraine, qui est de vouloir, tout entière, accomplir courageusement son devoir. Pour la défense de la justice supérieure, le *Gauleiter* a refusé de protéger plus longtemps de sa main des marginaux tombés sous le coup de la loi militaire... Une série de déserteurs paient de leur vie ce crime contre la camaraderie au sein du peuple.

Metzer Zeitung am Abend, journal de Moselle, aux mains des nazis, 17 novembre 1943.

4 Alsaciens dans le camp de prisonniers de guerre de Tambov (URSS).

Les conditions de vie atroces qui régnaient dans ce camp ont entraîné la mort de 10 000 « malgré-nous ».



5 Révolte, honte, culpabilité et crainte

De l'expérience que j'ai vécue pendant la guerre, je suis revenu avec un mélange complexe de révolte, de honte, de culpabilité et de crainte.

Sentiment de révolte, d'abord, parce que les Allemands nous ont incorporés de force sans fondement juridique. [...] La France nous a laissés tomber ; la commission d'armistice a fait quelques remarques, mais Vichy n'a rien dit.

Sentiment de honte parce que, quand j'étais gosse, et que j'allais me baigner dans le Rhin à douze ans, je lançais des cailloux vers l'autre rive en criant : « Sales boches ! ». Pour nous, c'était l'ennemi héréditaire. Porter l'uniforme de l'ennemi héréditaire, devoir combattre à ses côtés, je l'ai ressenti comme quelque chose de profondément honteux...

Sentiment de culpabilité, aussi. On m'a dit parfois que j'aurais pu refuser, me suicider. Cela m'a travaillé, je me suis posé la question. À 18 ans, on n'a pas tellement envie de mourir. [...] Mais si j'avais été à Oradour, aurais-je eu le courage, alors, de refuser d'obéir et donc d'accepter d'être fusillé ?

Enfin, sentiment de crainte. J'étais fonctionnaire. Et quand j'ai voulu passer le concours d'agrégation en médecine, on m'a dit : « On ne te prendra pas parce que tu es ancien incorporé de force ! Ça va te nuire ! » Finalement, je l'ai passé quand même...

Extrait du manuscrit du professeur Karli, ancien incorporé de force, devenu président de l'université Louis Pasteur de Strasbourg, membre de l'Académie des sciences.

7 Combien étaient-ils ? Estimations réalisées par les historiens.

Zones concernées	Incorporés de force ¹	Tués ou disparus	Blessés et invalides
Bas-Rhin	64 000	40 000 (pour les 3 départements)	30 000 (pour les 3 départements)
Haut-Rhin	36 000		
Moselle	30 000		
Luxembourg	10 000	3 000	1 500

1. 21 classes en Alsace, 14 classes en Moselle, 7 classes au Luxembourg.

6 « Je tiens à vous annoncer la mort de mon frère »

Monsieur le Maréchal Pétain,
Je tiens à vous annoncer la mort de mon frère, tué sur le front de Russie sous l'uniforme boche qu'il abhorrait. Il est mort, comme sont déjà morts 3 600 au moins de nos camarades d'Alsace et de Lorraine. Ils sont morts parce qu'ils ont été livrés au mépris de toute justice, à la domination de l'Étranger. Et vous, Maréchal de France, vous êtes complice de ce forfait.

La protestation élevée par les députés des trois départements en 1871 à l'Assemblée nationale de Bordeaux est restée la nôtre : nous avons été annexés au mépris de toute justice. [...]

Vous êtes entré dans l'Histoire avec le titre de vainqueur de Verdun. Vous y resterez avec le nom de Philippe le prostitué. Car vous avez prostitué votre gloire. Et vous n'avez d'autre excuse que votre sénilité.

Lettre d'un Français de Strasbourg (Alsacien d'Ammerschwir), Alphonse Irjud, au maréchal Pétain, octobre 1943.

Questions

A Retirer des informations des documents

1. Quels sont les arguments utilisés pour convaincre la jeunesse alsacienne de s'engager dans l'armée allemande (doc. 1) ?
2. Pourquoi le pouvoir nazi fait-il tenir un journal de guerre par les écoliers (doc. 2) ?
3. Peut-on dire que les deux extraits de la presse régionale sont des articles d'« intoxication » de l'opinion (doc. 3) ? Expliquer la réponse.
4. Décrire cette scène du camp de Tambov (doc. 4).
5. Pourquoi le professeur Karli n'avait-il pas envie de parler de « sa » guerre après la libération (doc. 5) ?
6. Quels reproches l'auteur de la lettre fait-il à Pétain (doc. 6) ?

B Mettre en relation les documents

7. Quelles sont les différentes caractéristiques d'un régime totalitaire que ce dossier permet de dégager ?

C Rédiger

8. En un paragraphe argumenté, montrer quel fut le sort des jeunes gens d'Alsace, de Moselle et du Luxembourg incorporés de force dans la Wehrmacht.

« Une blessure à la frontière »

Le Mémorial vu par une romancière japonaise

La romancière japonaise Takako Takahashi prépare une biographie romancée de la philosophe résistante Raïssa Maritain. Pour s'imprégner du "climat" en Alsace pendant l'annexion elle a visité, sur les conseils du Cercle Maritain de Kolbsheim, le Mémorial d'Alsace-Moselle. De retour au Japon elle a publié dans la presse nationale et régionale une série d'articles sur le Mémorial qui l'a fortement impressionnée. Voici, traduit par elle-même, un de ses comptes-rendus parus dans un grand quotidien national le 28 février 2007. Très intéressant, le regard porté sur notre histoire par une personne, née en 1932, qui jusqu'à présent ne connaissait la guerre qu'à travers son propre vécu...

占領の歴史

ずっと昔、イタリアからフランスへと地中海に出っていく汽車に乗っていた私は、手に持つ地図で、ある小さな駅のところで、ある小島と気がつろが仏伊の国境だと気づき、そこを通る時、柵か鉄条網のようなものでもあるのだろうと思ひ、目をこらして見た。しかし、そんなものは何もなく、青い海に面した、のどかな地面や家々が見えるのみ。

こんな国境ならば双方

高橋たか子



てフランスが連合国軍のおかげで勝ち、元とおフランス人に戻った。ところが三九年に始つた第二次世界大戦にいて、占領下に置かれたこの地域の若い男たち「我にもあらず」ドソ兵となった。「我にもあらず」と呼ばれるようになった。

Il y a longtemps, quand j'étais, une carte de France à la main, dans un train qui longeait la Méditerranée de l'Italie à la France, j'ai aperçu que là où il y a une petite gare, c'est la frontière entre la France et l'Italie ; donc j'ai bien regardé l'endroit, croyant qu'il devait y avoir une barrière ou des barbelés. Mais je n'y ai rien vu de ce genre. Je ne voyais que la terre tranquille avec des maisons le long de la mer bleue.

Avec ce genre de frontière, on pourrait envahir aisément de deux côtés. Mais ce que je vais voir ici, c'est la France et l'Allemagne qui, étant séparées dès l'origine par le fleuve Rhin, ont vu néanmoins leurs frontières changer à plusieurs reprises.

Par la défaite en 1871, l'Alsace et une partie de la Lorraine ayant été annexées par l'Allemagne, des Français de ces régions, nés depuis, ont reçu l'éducation comme des Allemands. En 1914 pendant la première guerre mondiale, eux qui étaient des Français d'origine, ont combattu la France comme des guerriers allemands. Et, par la victoire des Alliés, ils sont redevenus des Français.

Pourtant, lors de la seconde guerre mondiale, des jeunes gens, de cette région à nouveau annexée par l'Allemagne, sont

devenus, malgré eux, des soldats de l'armée allemande.

Ce phénomène est appelé "malgré-nous", postérieurement. Cette appellation est le reflet d'une absurdité de ce qu'ils n'étaient pas eux-mêmes capables de s'expliquer. Je me demande s'il arrive que des habitants de la région où la frontière a été changée à plusieurs reprises, surtout des jeunes gens, n'aient pas perdu eux-mêmes leur "identité" ?

Ainsi, eux qui sont de vrais Français, sont envoyés au front de l'est où l'Allemagne combat les armées soviétiques, car, si c'était à l'ouest, ils pourraient s'unir aux Français.

La guerre finie, après des années, beaucoup de ceux qui sont rentrés en France ne pouvaient parler de rien : ils n'ont pas su en parler peut-être.

A Schirmeck, (au sud-ouest de Strasbourg), située dans la région où de tels faits ont eu lieu, il y a le Mémorial qui en conserve des documents.

J'y suis allée en novembre l'année dernière.

Le mémorial est sur une colline couverte d'herbes vertes. De l'autre côté, au delà d'une petite rivière, on voit un bâtiment blanc, où se trouvait un camp de concen-

tration bâti dans la France par l'armée allemande.

La première salle du Mémorial est un vaste hall dont les quatre murs sont occupés pleinement par des photos, des hommes et des femmes de métiers variés, et des enfants. Chaque photo est grande, et toutes ces personnes, les yeux grands ouverts, disent quelque chose sans voix : par leurs regards forts !

Qui sont-ils ? J'ai demandé au président de l'AMAM qui m'a guidée. Lui m'a répondu. « Ce sont des gens qui vivaient dans cette région de la frontière ». Je lui demande : « des victimes ? ». Lui répond : « non, pas des victimes. ». Je dis : « eux qui regardaient ? ». Il répond : « oui, des témoins ».

Ce mot, témoin ! Un mot important. Des témoins de ce qui s'est passé, à plusieurs reprises, à la frontière de la France et de l'Allemagne.

Tous regardaient ; maintenant même, ils regardent !

Ce mémorial est le lieu où beaucoup d'autres documents variés sont accumulés. Pour la paix du genre humain tout entier. ■

Takako Takahashi

La Communauté juive d'Alsace-Moselle pendant la seconde guerre mondiale

(deuxième partie)



Les 250 000 Juifs qui échappèrent à l'internement ou à la déportation ont joué un rôle important dans la Résistance. Le statut des Juifs du 3 octobre 1940 permettait aux préfets de la zone dite « libre » d'assigner à résidence forcée les « étrangers de race juive ». Ces personnes pouvaient être envoyées dans des « Groupes de Travailleurs Etrangers » (GTE) ou internées dans des camps spéciaux comme le Vernet, Gurs, Argelès ou St Cyprien, Rivesaltes, Récébédou, Marseuse, Brens et surtout Noé. En moins d'un an, après la publication du premier statut des Juifs, le gouvernement de Vichy publia 26 lois, 24 décrets et 6 arrêtés visant les Juifs. A partir du 2 juin 1941, les Juifs durent se rendre au commissariat de police pour se soumettre au décret contraignant ceux qui étaient de « race juive » à se faire recenser et apposer sur leur carte d'identité, à l'encre rouge, le tampon « JUIF ». Bien qu'imposé par les Allemands en zone occupée, le maréchal Pétain refusa toujours d'imposer le port de l'étoile jaune en zone libre.

Dans ce contexte un réseau, recruté surtout parmi les EIF (Eclaireurs Israélites de France),

Liste, établie par le général J.P. Bailliard, des 34 Justes alsaciens.

- Charles Altorffer, anc. maire de Strasbourg (9408)
- Pierre Bockel, archiprêtre de la cathédrale (3703)
- Hélène Burger, de Mulhouse (1925)
- Paul Dousselin, de Strasbourg, évacué à Massiac (Cantal)
- Jean-Michel Dousselin, (9126)
- Nicolas Dupont et
- Jean Dupont, fils de Gamsheim *
- Laurent Ignace Ehrard, moine cistercien, de Turckheim*
- Camille Ernst, de Sélestat, préfet (709)
- Paul Gruffat et
- Geneviève Gruffat, de Benfeld (6049)
- Honoré Haessler, de Saint-Louis*
- Paul Mathéry, de Neuve-Eglise (9624)
- Eugénie Mettenet, du Hohwald (4158)
- Albert Pflieger, de Stotzheim, frère mariste (2008)
- Hélène Schweitzer-Rosenberg, de Strasbourg (9764)
- Auguste Steinmetz et
- Suzanne Steinmetz, de Strasbourg*
- Joseph Storck, de Guebwiller (8086)
- Albert Strebler et
- Mélanie Strebler, de Kintzheim (1220)
- André Traband et,
- Eliane Traband, de Haguenau (814 et 814 a)
- Victor Kolmer, de Schirrhein, fondateur de l'oeuvre Don Bosco en Alsace (7266)
- Elisabeth Munch et
- Eugène Munch, de Strasbourg, réfugiés à Chambon-sur-Lignon (9300)
- Robert Bengel, prêtre, de Saverne (9786)
- Adelaïde (Haïdi) Hauval, du Hohwald (100)
- Jean-Georges Wagner, de Strasbourg*
- René Muller, originaire d'Alsace, censeur au lycée de Chambéry (7191)
- Louise Osterberger née à Munster en 1890 (7444)
- Henri Frauli, compositeur et critique musical, (937)
- Raymonde Weiss de Gundershoffen (8327)
- Magda Zech, anc. supérieure du couvent de ND de Sion de Strasbourg (4687)

Les Chiffres entre () sont les n° des dossiers. L'astérisque * signifie que le nom ne figure pas dans le Dictionnaire des Justes, arrêté aux titres décernés en 2002, mais dans un article des DNA du 19 avril 2005.

et nommé « Sixième », se préoccupa très tôt de la mise à l'abri d'enfants menacés, de la fabrication de fausses identités et organisa des convois de passage vers la Suisse. Parmi les animateurs du « sauvetage des enfants » on trouve notamment Andrée Salomon-Sulzer, Joseph Weill, Jeannine Bloch, Frédéric Hammel (Chateau chez les EIF)... Dès 1941 naît le mouvement « Libération » ; à ses origines Jean Cavailles, un protestant, professeur à la Fac des Lettres de Strasbourg, repliée à Clermont. A la même époque s'implante en Auvergne « Francs-Tireurs », dont l'un des fondateurs fut Jean-Pierre Levy. Le professeur Robert Waitz de Strasbourg fut l'un des responsables de ce mouvement dans le Puy-de-Dôme. En octobre 1942, « Libération-Combat » et « Francs-Tireurs », fusionnèrent sous l'impulsion de Jean Moulin, pour former les M.U.R. (Mouvements Unis de la Résistance). Le Dr Robert Aron-Brunetière, un Strasbourgeois, se trouvait parmi les responsables des M.U.R.

André Levy, natif de Durmenach, a participé à de nombreux attentats ; arrêté, il s'évada, gagna Londres d'où il fut parachuté en France pour continuer la lutte. Arrêté à nouveau, il fut fusillé à Bordeaux en juillet 1944.

Aujourd'hui le nom de l'université Marc Bloch à Strasbourg rappelle le souvenir des événements atroces du 25 juin 1943, de la rafle du 25 novembre 1943, des arrestations du 8 mars 1944, qui se sont déroulés à Clermont-Ferrand, au cours desquels des enseignants et étudiants de l'Université de Strasbourg, parmi lesquels des Juifs, furent arrêtés et déportés, voire assassinés : ainsi les professeurs, Léon Israël, Pierre Lanzenberg, Jacques Feldbau, Marc Bloch, le Dr Levy-Coblence et son épouse, Lichnerowitz et Waitz... De cette liste seuls les deux derniers revinrent de déportation.

Le réseau OJC (Organisation Juive de Combat) opérait à Paris et dans les grandes villes de la zone dite « libre ». Son groupe armé, dans la Montagne Noire, fut rattaché, comme le maquis des Eclaireurs Israélites près de Vabre, dont fit partie le strasbourgeois Léon Nisand, à l'Armée Secrète du Tarn, fin 1943. Ce maquis libéra notamment la ville de Castres, en août 1944, obtenant la reddition de sa garnison de 4500 soldats de la Wehrmacht.

Les Alsaciens-Mosellans de confession juive ne furent pas non plus absents des postes de dirigeants au sein du Comité National de la Résistance à Londres ou à Alger ; ainsi Jean-Pierre Levy, né à Strasbourg en 1911 ou Maurice Kriegel-Valrimont né à Strasbourg en 1914 ou Pierre Villon (Moïse Ginsburger) né à Sultz (HR) en 1901.

Plus des trois-quarts de la communauté juive vivant en France ont toutefois échappé au massacre de la Shoah. Ce résultat fut obtenu grâce à l'action de nombreuses personnes, non-Juives, ou de collectivités religieuses (telles la

CIMADE ou les Dominicaines de Pompignan ou Mgr Saliège à Toulouse et le cardinal Gerlier à Lyon) qui les ont cachés ou leur ont porté aide et assistance au péril de leur vie pour leur permettre d'échapper à l'arrestation par les nazis et donc à la déportation. Les dossiers constitués des témoignages attestés des survivants, sont examinés par une commission d'historiens présidée par un juge de la Cour suprême de Jérusalem et permettent de reconnaître les sauveteurs comme « Justes des Nations ». Ils sont honorés par la communauté juive par l'attribution de la médaille des Justes et leurs noms sont inscrits sur le mur d'honneur du Jardin des Justes au Mémorial de la Shoah à Yad Vachem-Jérusalem. C'est la distinction suprême décernée à des non-Juifs par l'Etat d'Israël au nom du peuple juif.

Sur un total de 21 000 Justes honorés en Europe (5941 en Pologne ; 4726 aux Pays-Bas ; 427 en Allemagne ; 397 en Italie), 2693 l'ont été en France, soit 1 Juste pour environ 15 000 habitants (40 millions). On peut s'interroger ! Si peu de Justes pour tant de Juifs sauvés ? Mais n'est-ce pas oublier ces milliers d'anonymes « animés - selon Lucien Lazare - par une priorité absolue, sauver son prochain, quel qu'il soit, en l'occurrence Juif, en dépit des dangers pour eux-mêmes ou leur famille ». Qui saura jamais combien furent ces Justes ?

Quoiqu'il en soit, il y avait en 1942-1944 un maximum de 150 000 Alsaciens non-Juifs vivant en France, donc susceptibles d'intervenir en faveur de membres de la communauté juive. En effet, il n'y avait plus de Juifs en Alsace et le million d'Alsaciens y vivant était dans l'impossibilité d'agir, aussi bien d'ailleurs en leur faveur que pour leur nuire. Ce serait donc une dizaine d'Alsaciens qui devrait « statistiquement » figurer parmi les Justes. Dans le dénombrement des Justes, j'en ai découvert au moins 34, plus de trois fois plus. Cette « sur-représentation » n'est pas tellement étonnante, compte tenu des caractéristiques des Alsaciens et Mosellans, non-Juifs ou Français de l'intérieur, vivant en France : les évacués, réfugiés, démobilisés ayant décidé de ne pas rentrer au Pays, les expulsés, les évadés, les officiers de réserve ayant refusé de se déclarer Volksdeutsche...

L'Alsace n'a donc pas à rougir de l'aide apportée par ses enfants aux membres de la communauté juive. Les Justes aussi, ont leur place dans le Mémorial d'Alsace-Moselle. ■

Jean-Paul BAILLIARD

Les éléments de ce paragraphe sont extraits du livre du Dr Léon Nisand *De l'étoile jaune à la Résistance armée*, Paris, 2003, de l'article de Lazare Gehler *Des Juifs dans la résistance en Auvergne* in *Les Juifs d'Alsace et la Révolution Française* ; XI^e Colloque de la Société d'Histoire des Israélites d'Alsace et de Lorraine (1989), du *texte des interventions lors des cérémonies du cinquantenaire des événements de 1943 à Clermont - Ferrand*, PUS, Strasbourg, 1993 et 1994... Voir aussi l'article de Léon Strauss in *Actes du Colloque FEFA*, Metz, 2006

Avis de recherche

À l'initiative du président Philippe Richert, les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, avec le soutien de la Région Alsace, ont lancé une initiative d'envergure au service de la connaissance et de la reconnaissance des victimes de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'un travail de recensement de l'ensemble des morts et disparus pendant la Seconde Guerre mondiale avec, si possible, la localisation de leur sépulture. Ce travail porte en premier lieu sur les incorporés de force dans la Wehrmacht ou la Waffen SS, car ils sont les plus nombreux, mais aussi sur les résistants, les PRO, les déportés et les morts dans les bombardements etc. La tâche s'annonce presque insurmontable : les listes russes sont en alphabet cyrillique et les noms ont été traduits phonétiquement ; les archives de la Wehrmacht ne distinguent pas les Alsaciens-Mosellans des Allemands ce qui oblige de passer en revue tous les lieux de naissance...

La réalisation de ce projet pourrait durer dix ans estime le Conseil Général du Bas-Rhin qui s'est engagé à financer jusqu'à 100 000 euros par an, le Conseil Général du Haut-Rhin et la Région Alsace devant en prendre une partie ; le Conseil Général de Moselle assurera pour sa part le financement de façon indépendante. Un journaliste, juriste de formation, Christophe Heitz a été recruté à temps plein comme chef de projet. Nous lui donnons la parole ainsi qu'à Guy Dietrich, directeur général adjoint du pôle Epanouissement de la Personne du Conseil Général du Bas-Rhin. Au sein de l'AMAM, c'est J. J. Meysembourg, vice-président de l'association, qui assure le suivi de ce dossier... avec la conviction et la fougue que nous lui connaissons.

«Recensement des victimes alsaciennes de la seconde Guerre mondiale : projet ambitieux des collectivités territoriales initié par le Conseil Général du Bas-Rhin»

Soixante ans après la libération complète de l'Alsace du joug nazi et de la fin de la guerre, la connaissance du sort du million d'Alsaciens de l'époque a, sans aucun doute, progressé, grâce au travail mené notamment par les historiens et les associations.

Pourtant, de nombreuses pages restent à écrire, et surtout, les victimes de la période 39-45 restent mal connues, voire ignorées. Déportées, tuées dans les combats ou les bombardements, incorporées de force : les victimes directes se comptent en dizaines de milliers, et force est de constater qu'aujourd'hui encore, aucun recensement complet n'est disponible, préalable indispensable à un futur lieu de mémoire que nombre de survivants ou d'ayants droit appellent à juste titre de leurs vœux, et qui serait complémentaire au Mémorial.

C'est précisément à cette tâche très ambitieuse que les collectivités alsaciennes, sur une initiative de Philippe Richert, président du Conseil Général du Bas-Rhin et président du comité d'orientation et de suivi du Mémorial d'Alsace-Moselle, s'attellent dès ce début d'année 2007. C'est en effet en prolongement de l'initiative prise il y a maintenant une dizaine d'années pour la création du Mémorial que Philippe Richert a décidé de s'engager résolument, et avec les moyens nécessaires, pour que, de façon méthodique, scientifique, et coordonnée avec le travail lancé en Moselle, une base de données nominative soit constituée après recensement et recoupement des sources d'information, et ouverte au public au sein du Mémorial et des services départementaux d'archives.

Naturellement, toutes les mesures seront prises pour garantir la protection de la vie privée des personnes concernées, et cette base de données sera placée sous la juridiction de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

D'autres projets seront menés parallèlement : recherches historiques en partenariat avec les universités, expositions à destination notamment du jeune public, recueil de témoignages...

La première étape de ce recensement concernera les incorporés de force, RAD compris.

Pour mener ce projet ambitieux à bien, le Conseil Général du Bas-Rhin ne pourra travailler seul : Charles Buttner, président du Conseil Général du Haut-Rhin a déjà donné son accord. Jean-Luc Eichenlaub, directeur des Archives Départementales du Haut-Rhin, qui a initié il y a longtemps déjà, une politique active concernant les archives du camp de Tambov, a accepté de coopérer. Il en va de même d'Adrien Zeller, président du Conseil Régional d'Alsace. André Bord et Andrée Kempf s'associent également au projet, comme l'équipe du Mémorial et, nous l'espérons, toutes les institutions et associations et notamment l'ADIAM. Le concours indispensable des services de l'Etat sera, enfin, recherché.

Le comité d'orientation et de suivi du Mémorial sera l'instance de pilotage général du projet.

Ainsi, toutes les conditions préalables pour que ce projet de recensement réussisse, semblent réunies. Le Conseil Général du Bas-Rhin s'y engage, en tout cas, résolument. ■

Guy DIETRICH



*Premier objectif :
les Malgré-nous*

Après une première étape qui a permis de dégager les différentes catégories de victimes à recenser, il s'agit aujourd'hui de mettre au point une méthodologie de recherche. Premier objectif : rassembler l'ensemble des informations disponibles ou à découvrir concernant les incorporés de force. Ce travail de recherche et de recoupement d'archives doit permettre d'établir des listes aussi exhaustives que possible de tous les Alsaciens obligés de porter l'uniforme allemand durant la dernière guerre et d'apporter un éclairage plus précis sur le sort de ces milliers d'entre eux qui ne sont jamais revenus.

Parallèlement au recensement s'engagera en partenariat avec les amis du Mémorial, mais également avec les universités et les sociétés d'histoire locales, un travail de recueil de témoignages et de recherches historiques sur cette page tragique de l'Histoire alsacienne. Car en dépit des travaux déjà entrepris, la connaissance de la période de l'annexion de fait reste largement incomplète.

L'objectif de ce projet autour des victimes alsaciennes de la Seconde Guerre mondiale est de poursuivre le travail de mémoire déjà entrepris par le Mémorial. Par son caractère global, il veut contribuer à mieux connaître les drames individuels et collectifs qui se sont noués sous l'annexion de fait et que les silences d'après-guerre ont longtemps occultés. ■

Christophe HEITZ